

## COMMUNIQUE DE PRESSE De l'ACAT- Belgique

Dans le cadre du 70ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains. et à l'occasion des

« Journées Nationales de la Prison »

L'ACAT Belgique organise un colloque sur le thème

« LES DROITS DE L'HOMME : hier, aujourd'hui. Demain ? » Samedi 1er décembre de 14 à 18h

Eglise protestante de Bruxelles-Musée (Chapelle Royale) (Coudenberg 5 - 1000 Bruxelles)

L'anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains interpelle tout citoyen sur la place que celle-ci occupe encore dans l'espace public et les consciences individuelles. Les questions de la dignité humaine et des libertés en prison sont au cœur de plusieurs débats qui agitent la société belge.

L'Acat Belgique désire participer au débat, contribuer à la réflexion et à faire évoluer les mentalités quant au regard que l'on porte sur la prison et les peines d'incarcération

### **Programme: deux panels**

14:00 Ouverture par Luc Detavernier, président de l'ACAT-Belgique

14:30 Panel I : « Les libertés en prison - Un enjeu de citoyenneté »

Avec

- · Natacha Kazatchkine, analyste politique à l'Open Society European Policy Institute
- · Vincent Spronck, directeur de la prison de Forest
- · Éric de Beukelaer, prêtre catholique et juriste
- · Christian Laporte [à confirmer], journaliste à La Libre Belgique et sociologue politique

16:00 Pause (boissons à disposition)

16:30 Panel II : « Parole de prisonniers - Vivre en prison »

Avec

- · Valérie Zézé, ancienne détenue, co-auteure (avec Anaële et Delphine Hermans) de la BD « La ballade des dangereuses »
- · Lionel Grassy, Fiacat et Asbl « La balle aux prisonniers »

17:30 Conclusions

Inscriptions souhaitées auprès du secrétariat <u>acat.belgique@gmail.com</u>

#### <u>L'ACAT : Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture</u>

L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) est une ONG œcuménique de défense des droits humains, créée en 1974, en France. ./.

Elle est présente et active en Belgique depuis 1984.

ACAT-Belgique

44, Rue Brogniez - 1070 Bruxelles

www.acat.be - acat.belgique@gmail.com

BE07 7765 9456 8166

Son action est basée sur la défense de l'article 5 de la Déclaration Universelle des droits humains : « *Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* », ainsi que sur l'enseignement biblique selon lequel tout être humain est créé à l'image de Dieu et est objet de son amour.

L'ACAT milite pour l'abolition de la torture et de la peine de mort.

Pour atteindre ces objectifs, elle s'est donné comme outils

- l'information,
- l'action politique et citoyenne de plaidoyer,
- et la prière.

Les actions visent à soutenir les prisonniers, leurs familles, leurs défenseurs en interpellant les autorités politiques concernées.

La prière concerne autant les victimes que les auteurs de ces violences et de ces traitements inhumains, dans l'espoir que les bourreaux et leurs commanditaires prennent conscience de l'horreur de leurs actes et renoncent à leurs pratiques.

Informations sur l'Acat: www.acat.be

# <u>Les « Journées Nationales de la Prison » : thème 2018 « A quoi sert (vraiment) la prison ? »</u>

Les « Journées Nationales de la Prison » sont une initiative d'associations oeuvrant à l'intérieur des institutions pénitentiaires et soucieuses d'informer le grand public sur la réalité carcérale, ainsi que de membres des commissions de surveillance pénitentiaire. A leur demande, le Conseil central de surveillance pénitentiaire a pris l'initiative d'organiser les journées nationales de la prison, à l'image de ce qui se fait en France depuis une vingtaine d'années.

Ces journées, organisées tous les ans, la 2è quinzaine de novembre, veulent contribuer à une prise de conscience collective de la situation carcérale belge afin de faire évoluer les politiques pénale et pénitentiaire pour qu'elles soient plus respectueuses des droits des personnes et plus cohérentes par rapport à l'implication sociale de l'incarcération.



Cette année du *16 novembre au 1<sup>er</sup> décembre,* de multiples activités ont lieu dans toute la Belgique pour permettre d'informer, de sensibiliser et de faire réfléchir les citoyens à ces enjeux de société.

<u>Programme des JNP</u>: www.jnp-ndg.be

#### Renseignements à propos du colloque :

Christophe D'Aloisio <u>christophe.daloisio@gmail.com</u> - 0477/ 58 41 30 Isabelle Detavernier <u>isadetavernier@gmail.com</u> - 0476/ 442 552

ACAT-Belgique
44, Rue Brogniez - 1070 Bruxelles
www.acat.be - acat.belgique@gmail.com
BE07 7765 9456 8166